



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

5 juillet 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA BCE DEVOILE LE NOUVEAU BILLET DE 50 EUROS

- Le nouveau billet de 50 euros sera mis en circulation le 4 avril 2017
- La coupure de 50 euros est la valeur la plus largement utilisée
- De nouveaux billets sûrs témoignent de l'engagement de l'Eurosystème en faveur de la monnaie fiduciaire

La Banque centrale européenne a dévoilé ce jour le nouveau billet de 50 euros, qui sera mis en circulation le 4 avril 2017. L'introduction de la nouvelle coupure marque la dernière avancée dans le processus consistant à rendre les billets en euros encore plus sûrs. Après les billets de 5 euros, 10 euros et 20 euros, la coupure de 50 euros est la quatrième valeur de la deuxième série de billets en euros, connue sous le nom de série « Europe ».

« L'introduction du nouveau billet de 50 euros rendra notre monnaie encore plus sûre », a déclaré Yves Mersch, membre du Directoire de la BCE. « Ses signes de sécurité très perfectionnés contribuent à la protéger. Elle s'inscrit dans le cadre des efforts constants menés pour sauvegarder la stabilité de l'euro, une monnaie que 338 millions de personnes dans la zone euro utilisent quotidiennement. Le lancement progressif des nouveaux billets en euros comportant de nouveaux signes de sécurité améliorés souligne également l'engagement de l'Eurosystème en faveur de la monnaie fiduciaire, moyen de paiement fiable et efficace ».

La coupure de 50 euros est la valeur la plus largement utilisée, représentant 45 % du volume total des billets en circulation. L'encours des billets de 50 euros en circulation est plus élevé que le volume cumulé des coupures de 5, 10 et 20 euros. En outre, le nombre de billets de 50 euros en circulation est presque identique au nombre total des coupures en circulation à fin 2002, année de mise en circulation des billets et des pièces en euros.

La nouvelle coupure de 50 euros comporte une fenêtre portrait, un nouveau signe de sécurité innovant utilisé pour la première fois dans le billet de 20 euros de la série « Europe ». Lorsqu'on regarde le billet par transparence, une fenêtre transparente située dans la partie supérieure de l'hologramme fait apparaître un portrait de la princesse Europe, personnage de la mythologie grecque, qui est visible sur les deux faces du billet. Le même portrait figure également dans le filigrane. Le recto du billet présente un « nombre émeraude », un nombre brillant qui change de

couleur selon son inclinaison, passant du vert émeraude au bleu profond, et produit un effet de lumière qui se déplace de haut en bas et de bas en haut. Grâce à ces signes de sécurité, il est facile de vérifier l'authenticité du nouveau billet de 50 euros à l'aide de la méthode consistant à « toucher, regarder, incliner ».

Afin que les machines de traitement des billets et les automates d'authentification dans la zone euro soient prêts à temps pour l'introduction du nouveau billet de 50 euros, l'Eurosystème a lancé un Programme de partenariat. Il associe plus de 500 partenaires de la filière fiduciaire à travers l'Europe et fournit une large gamme d'outils pédagogiques et d'autres ressources en rapport avec le nouveau billet. En outre, plus de 50 partenaires industriels ont signé, le 15 juin 2016, un protocole d'accord relatif à l'adaptation des équipements pour les billets à la nouvelle coupure de 50 euros pour souligner leur engagement à assurer une introduction harmonieuse du nouveau billet.

Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à Eva Taylor (tél. : +49 69 1344 7162).

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias

Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne

Tél. : +49 69 1344 7455 • Courriel : media@ecb.europa.eu

Internet : www.ecb.europa.eu

Reproduction autorisée en citant la source.